



**Communiqué de presse de la direction régionale
de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté**

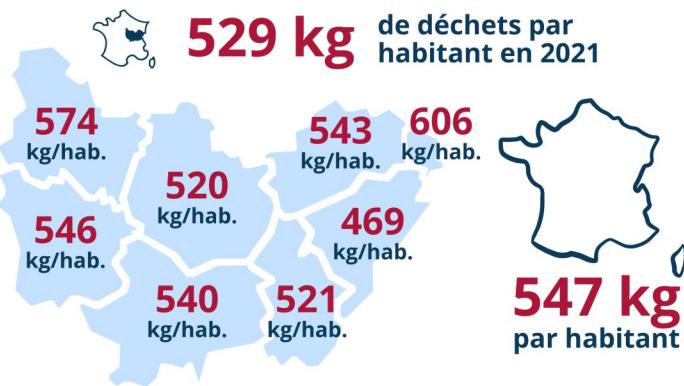
Le tri et la valorisation des déchets ménagers progressent

Environ 1,5 million de tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été collectés en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté. Leur gestion constitue un enjeu important pour la préservation des ressources naturelles et de l'environnement.

Les ménages de la région sont plus sobres dans leur production de déchets qu'en moyenne en France métropolitaine, 529 kg par habitant contre 547. Le tri se développe fortement depuis 2011. Les quantités d'ordures non triées baissent nettement, mais restent encore loin des objectifs fixés. La valorisation des déchets progresse. En 2021, 57 % sont soit récupérés, réutilisés, régénérés, recyclés, ou encore transformés en compost ou biogaz.

28 septembre 2023

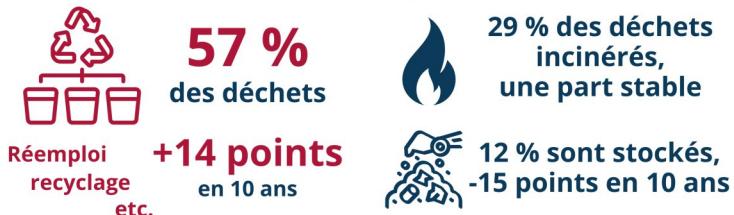
Une région plus sobre que la moyenne



Le tri monte en puissance

	kilos par habitant	évolution sur 10 ans
Ordures ménagères résiduelles	187	-20 %
Matériaux recyclables	160	+13 %
Déchets verts	88	+22 %

La valorisation progresse



Champ : déchets ménagers et assimilés hors déblais et gravats.
Sources : Ademe, Sinoe et enquête Collecte 2021 (traitement Insee) ; Insee, estimations de population.

Nous contacter :

Christophe Leduc, chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
dr25-communication-externe@insee.fr ou 06 63 30 50 36

Consulter la publication :

[Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n°111](#)
www.insee.fr, rubrique Statistiques et études
 X Fil X (ex-Twitter) régional : [@InseeBFC](#)